



Commission CEDEAO



Secrétariat ECCAS

**REUNION DES MINISTRES PREPARATOIRE AU
SOMMET CONJOINT DES CHEFS D'ETAT ET DE
GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO ET DE LA CEEAC
SUR LA PAIX, LA SECURITE, LA STABILITE ET LA
LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTREMISME
VIOLENT**

Lomé, le 28 Juillet 2018

RAPPORT FINAL

Lomé, Togo

RD

G

I. INTRODUCTION

1. La réunion des Ministres, préparatoire au Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, s'est tenue le 28 juillet 2018, à Lomé, au Togo.

2. Elle a connu la participation des représentants des Etats membres suivants :

a. Pour la CEDEAO :

- République du Bénin
- Burkina Faso
- République de Cabo Verde
- République de Côte d'Ivoire
- République de la Gambie
- République du Ghana
- République de Guinée
- République de Guinée Bissau
- République du Liberia
- République du Mali
- République du Niger
- République Fédérale du Nigeria
- République du Sénégal
- République de Sierra Leone
- République Togolaise.

b. Pour la CEEAC :

- République d'Angola
- République du Burundi
- République du Cameroun
- République Centrafricaine
- République du Congo
- République Démocratique du Congo
- République Gabonaise
- République de Guinée Equatoriale
- République du Rwanda
- République du Tchad

3. Le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC ont également participé à la réunion.

4. Ont aussi participé à la réunion le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), la Commission de l'Union africaine, la Commission de l'UEMOA et le Secrétariat général de la CEN-SAD.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions suivantes :

a. Allocution de bienvenue du Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO

6. Dans son mot de bienvenue, S.E. Professeur Robert DUSSEY, a fait observer que la réunion de Lomé répond à un impératif, celui de la coopération interrégionale pour mieux faire face à certains défis cruciaux auxquels sont confrontées nos deux régions, notamment le terrorisme. Selon lui, il est impératif d'intensifier la coopération entre les deux Communautés, et l'organisation conjointe du prochain Sommet CEDEAO-CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent répond à cette nécessité.

b. Discours d'ouverture du Président du Conseil des Ministres de la CEEAC

7. Dans son discours d'ouverture, **SEM Régis IMMONGAULT TATANGANI**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale de la République Gabonaise, Président en exercice du Conseil des Ministres de la CEEAC a, au nom de toutes les délégations de la CEEAC, remercié les autorités togolaises et **SEM Faure ESSOZIMNA GNASSINGBE**, Président de la République, Président en exercice de la CEDEAO, pour avoir accepté d'organiser le Sommet Conjoint dans des délais relativement courts. Il a ensuite relevé la similitude des défis sécuritaires auxquels sont confrontées les deux régions, il a affirmé que les réponses à y apporter doivent être communes. C'est ainsi qu'il a souligné la nécessité pour la CEDEAO et la CEEAC de mettre en place une politique globale et pragmatique de lutte commune contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les deux régions.

8. Au terme de son propos, il a déclaré ouverte la réunion des Ministres, préparatoire au Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

III. ELECTION DU BUREAU ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Bureau suivant a été élu :

a) Co-Présidence: Gabon et Togo

b) Rapporteurs:

- Congo
- Nigeria
- Cabo Verde
- Centrafrique

c) Rapporteurs adjoints :

- Angola
- Ghana

10. L'ordre du jour adopté est annexé au présent rapport.

IV. DEROULEMENT DES TRAVAUX

A. **Présentation du rapport de la réunion d'experts de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent**

11. Le co-président de la réunion des experts, l'Ambassadeur **KADANGHA BARIKI Limbiye** a présenté le rapport de la réunion des Experts CEDEAO-CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

12. Ce rapport détaille de façon explicite la situation sécuritaire générale dans l'espace CEDEAO-CEEAC, les initiatives prises par chacune des Communautés Economiques Régionales tout en mettant en exergue les menaces relatives au terrorisme et à l'extrémisme violent. Des présentations ont été aussi faites par la Commission du Bassin du Lac Tchad sur les efforts entrepris pour supprimer le groupe terroriste Boko Haram. Egalement, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le

Niger, le Nigeria et le Tchad ont présenté leurs initiatives nationales en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

13. Par ailleurs, le rapport met l'accent sur les menaces communes aux deux régions sur le plan de la sécurité et formule des recommandations en vue d'une collaboration devant permettre de faire face aux défis identifiés. Il y est également souligné que les défis sécuritaires ont un impact négatif sur les populations des deux régions, étant à l'origine de lourdes pertes en vies humaines, de déplacements de populations, ainsi que de la destruction des infrastructures sociales et économiques. Les Etats sont ainsi contraints de consentir des investissements importants dans la lutte contre l'insécurité, en ayant recours à des ressources initialement destinées au développement.

14. Les Experts ont ainsi recommandé aux deux Communautés d'assurer le leadership dans les deux régions sur les questions de paix et de sécurité et de veiller à une meilleure coordination des initiatives de leurs partenaires respectifs, afin d'éviter toute duplication, en particulier, des activités dans la région saharienne et dans le Bassin du Lac Tchad

15. Le co-président de la réunion des experts a conclu en soulignant que les Experts ont examiné et adopté le projet de Déclaration sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent soumis à leur examen par la Commission de la CEDEAO et le Secrétariat Général de la CEEAC et en ont recommandé l'approbation par la réunion ministérielle. Ils ont en outre examiné les projets d'ordre du jour et programme de travail de la réunion des Ministres de la CEDEAO et de la CEEAC et en ont également recommandé l'adoption par les Ministres.

16. A l'issue de la présentation, les Ministres ont pris acte du Rapport ainsi que des conclusions et recommandations qui y sont contenues. Le rapport des experts est joint en annexe au présent document.

B. Examen et adoption du projet de Déclaration du Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

17. Les ministres ont examiné le Projet de Déclaration du Sommet Conjoint adopté par les experts. Ce projet de Déclaration rappelle les principaux instruments régionaux, continentaux et internationaux pertinents relatifs aux questions de paix et de sécurité auxquels les Etats des deux Communautés ont adhéré. Elle justifie la nécessité d'une coopération plus accrue et plus efficace entre les deux

Communautés et affirme la détermination des Chefs d'Etat et de Gouvernement à créer les conditions d'une paix durable et d'un environnement sécurisé dans l'espace commun aux deux régions, et leur engagement à travailler conjointement pour la mise en œuvre d'une approche commune sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

18. Le projet de Déclaration, de manière plus spécifique, décrit l'engagement des Chefs d'Etat et de Gouvernement en faveur de la mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre des décisions contenues dans la Déclaration, avec la mise en place d'un Comité ministériel de suivi devant se réunir une fois par an, et la tenue d'un Sommet conjoint une fois tous les deux ans.

19. Au terme des discussions, les Ministres ont :

- a. souligné la nécessité d'un engagement financier accru de la part des Etats membres de la CEDEAO et de la CEEAC, avec un accompagnement de l'Union africaine, pour lutter contre toutes les formes d'insécurité, en particulier le terrorisme, afin d'assurer la paix et la stabilité au sein de leurs communautés ;
- b. insisté sur la nécessité de tout mettre en œuvre afin de mettre un terme aux crises internes, qui constituent une réelle menace pour la paix et la sécurité au sein des deux communautés ;
- c. Relevé la question du changement climatique entraînant la désertification et d'autres conditions météorologiques graves qui sont des facteurs de déstabilisation compte tenu des conséquences humanitaires et des dimensions migratoires. Les Ministres ont convenu de la nécessité d'une réponse coordonnée entre les deux régions pour faire face aux effets du changement climatique et de la migration ;
- d. souligné, en ce qui concerne la sécurité maritime, la nécessité de renforcer les mécanismes existants, notamment le Centre Interrégional de Coordination et les autres centres de coordination maritime, dans l'objectif d'assurer la sécurité durable du domaine maritime des deux communautés ;
- e. recommandé, en ce qui concerne la question de la transhumance, le recours à une collaboration de tous les instants et à l'échange d'informations, pour éviter une déperdition des efforts fournis à cet égard ;
- f. appelé à renforcer la coopération entre les Etats membres afin de veiller à la mise en œuvre des mécanismes nationaux d'alerte rapide, comme stratégie de prévention dans le domaine de la paix et la sécurité ;
- g. appelé à une action collective contre la corruption, pour veiller à ce que les fonds publics soient utilisés au profit des populations ;

- h. souligné la nécessité de renforcer la solidarité entre les Etats au sein de nos régions respectives ainsi que la détermination à résister aux tentatives d'éléments extérieurs internes qui, en raison de la nature intangible de nos frontières sont capables de déstabiliser nos régions et remettre en question l'autorité légitime des pouvoirs en place;
- i. insisté sur la nécessité de recourir à des mécanismes préventifs, à travers la mise en œuvre des réformes profondes pour faire face aux menaces spécifiques à la paix et la stabilité de chacun des Etats des deux régions ;
- j. souligné l'importance de lutter contre la pauvreté et d'autres fléaux sociaux qui ont un impact négatif sur l'épanouissement des populations des deux régions et leur capacité à apporter une contribution positive à la société;
- k. préconisé le renforcement de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi des activités et des décisions prises au sein des deux régions, dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la stabilité ;
- l. appelé à la mise en place de cadres juridiques harmonisés, pour le renforcement de la coopération entre les deux régions, dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la stabilité tel que le Mémorandum d'Entente portant sur la coopération multisectorielle entre les deux organisations signé par le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC à Nouakchott, le 30 juin 2018 ;

20. Les Ministres ont ensuite recommandé le projet de Déclaration de Lomé pour adoption au Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;

21. Ils ont également examiné et recommandé, pour adoption, le projet d'ordre du jour ainsi que le projet de programme de travail du Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC qui se tiendra le 30 juillet 2018, à Lomé.

22. Les ministres ont par la suite examiné et adopté le rapport de leur réunion. Ils ont exprimé leur gratitude à S.E.M. Faure ESSOZIMNA GNASSINGBE, Président de la République Togolaise et Président en exercice de la CEDEAO, au Gouvernement et au Peuple togolais pour l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet et les facilités mises à leur disposition pour assurer le succès de leur réunion.

V. DISCOURS DE CLOTURE

23. Dans son mot de clôture, S.E. le Professeur Robert DUSSEY, Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO a remercié tous les participants pour les

différentes contributions apportées lors de la réunion et les a félicités pour la qualité des discussions. Il leur a souhaité un bon retour dans leurs pays respectifs et a déclaré la réunion close.

Fait à Lomé le 28 juillet 2018



.....
S. E. Professeur Robert DUSSEY
Président du Conseil des Ministres
de la CEDEAO



.....
S. E. Régis IMMONGAULT TATANGANI
Président du Conseil des Ministres
de la CEEAC





Commission CEDEAO



Secrétariat CEEAC

MOTION DE REMERCIEMENT

Les participants à la Réunion des Ministres des Etats membres de la CEEAC et de la CEDEAO sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, réunis à Lomé, le 28 juillet 2018, expriment leur profonde gratitude à **SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ**, Président de la République Togolaise, au Gouvernement et au Peuple Togolais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour les excellentes commodités mis à leur disposition pour assurer le succès de leurs travaux.

Fait à Lomé, ce 28 juillet 2018.

LES PARTICIPANTS